

---

**Allocution de M. Grégory Doucet, Maire de Lyon  
En conclusion de la Journée Internationale des Droits Humains  
Salons de l'Hôtel de Ville de Lyon**

**Vendredi 10 décembre 2021**

(Seul le prononcé fait foi)

---

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Après ce que l'on vient d'entendre, je vais m'efforcer de juguler un peu mon émotion pour vous le dire : vous avez fait preuve d'un immense courage. Et nous vous sommes profondément redevables de vous être livrés à cet exercice dans le cadre du Live Magazine. Live Magazine, auquel on souhaite, évidemment, eu égard à son utilité et à son importance pour la cause défendue, une grande audience à chacune des étapes qui l'attendent.

Merci infiniment pour ces témoignages bouleversants ... qui montrent la diversité et la brutalité des situations affrontées par les défenseurs des droits humains de par le monde.

Elles illustrent crument les risques encourus ... à quel point ces combats sont couteux, à quel point ces combats sont précieux, à quel point celles et ceux qui les portent méritent notre reconnaissance, notre respect, notre soutien.

Les entendre prononcés à la première personne du singulier, subjectivement, permet de réaliser combien une personne qui se lève pour affronter une situation

inacceptable d'oppression, d'injustice, d'abus est un fragment de soi-même. Un alter-ego. Toute violence exercée par un régime, par un pouvoir en vue de nier l'égal droit de chaque habitant de cette terre à faire respecter ses libertés et ses droits fondamentaux est une violence qui me frappe, qui vous frappe, qui nous frappe, individuellement et collectivement.

La seule réponse qu'on peut faire à l'arbitraire, c'est donc la solidarité.

Cette solidarité, elle peut s'exprimer de diverses manières.

Ce que nous disent les ONG, notamment celles qui ont uni leurs forces et une partie de leurs ressources au travers de la plateforme des droits humains ... et qui forment la cheville ouvrière de cette formidable journée, ici, à Lyon, dans les salons de l'Hôtel de Ville – *je les remercie très chaleureusement au passage* – ce que nous disent les ONG, **c'est que la tyrannie supporte mal la lumière**. Le silence et l'oubli sont les armes privilégiées de ceux qui veulent imposer leur joug, exploiter, opprimer, accaparer, faire plier, soumettre, au mépris du droit inaliénable à la liberté d'opinion, à la dignité, à la subsistance, à la survie, à l'existence même.

C'est pourquoi le droit d'expression est le premier de ces droits à préserver. Nous savons, en tant que collectivité locale, que nous constituons une caisse de résonance non négligeable. Ce qui se dit ici, a des chances d'être entendu. De même, que ce qui s'écrit dans les colonnes d'un journal est un partage qui rend mal à l'aise et embarrasse les dictateurs. Accueillir en ce lieu les paroles et les mises en commun de celles et ceux qui résistent à l'insupportable et à l'intolérable, comme nous l'avons fait aujourd'hui, est un moyen de contribuer à faire davantage respecter les droits humains partout sur la planète.

L'action de chaque artiste, de chaque journaliste, de chaque défenseur des droits humains – *j'entends par là toute personne qui promeut pacifiquement la liberté et la justice* – quel que soit le lieu où elle s'accomplit, bénéficie à toutes les autres, partout. Protéger les autres, souvent, c'est se protéger soi-même.

La ville de Lyon a adhéré à des réseaux de solidarité et de coopération internationale. Nous sommes pleinement conscients des persécutions subies par les défenseurs des droits humains et des droits de l'environnement dans une kyrielle de cas, qui ont comme principaux dénominateurs communs que partout les aspirations sont les mêmes : éviter que les minorités soient la cible d'exaction, de traitement inhumain ou dégradant, protéger des espaces naturels promis à la destruction au nom d'intérêts prédateurs, permettre la pluralité de points de vue, la contradiction et le débat démocratique, donner une voix à toutes et à tous, y compris dans les lieux de privation de liberté.

Je le rappelle donc : Lyon est membre de **ICORN**, réseau international de villes refuges qui s'engage à améliorer les conditions de la liberté d'expression dans le monde en offrant des résidences sûres aux écrivains et artistes persécutés dans leur pays d'origine. Lyon est aussi membre de **Shelter Cities**, un mouvement mondial de villes, d'institutions et de personnes engagées qui offre un moyen concret et accessible de soutenir les défenseurs des droits en danger.

Dans le sillage de **l'ONG Human Right Watch**, nous avons dénoncé vigoureusement la nomination du **Général Ahmed Naser Al-Raisi**, inspecteur général du Ministère de l'Intérieur des Emirats-Arabes-Unis, visé par plusieurs plaintes pour tortures, à la Présidence d'Interpol lors de l'Assemblée Générale d'Istanbul, pour un mandat de 4 ans.

Il se trouve que la ville de Lyon a la possibilité de décerner - *avec parcimonie, la rareté en faisant aussi la valeur* - une « médaille de citoyen d'honneur de la ville » pour rendre hommage à des personnalités remarquables. Je ne vous cache pas que dans la liste des récipiendaires potentiels figure Ahmed Mansour, qui subit actuellement un calvaire carcéral à la suite d'une parodie de procès, pour s'être opposé à une loi restreignant la liberté d'expression aux Emirats-Arabes-Unis.

Dans le même ordre d'idée, je dois rappeler que la ville de Lyon s'est associée à la campagne de Reporters sans Frontières en affichant son soutien à **Khaled Drareni** alors qu'il était incarcéré – et au travers de sa personne à la liberté d'informer en Algérie et partout dans le monde. Nous sommes heureux qu'il ait pu être présent aujourd'hui.

Pour donner un dernier exemple, qui me tient particulièrement à cœur : le conseil municipal et notre exécutif a fait le choix d'honorer en septembre dernier, via la dénomination d'une place, la mémoire de **Hevrin Khalaf**, militante féministe engagée pour la paix au Kurdistan et assassinée de manière effroyable.

Je voudrais encore dire que la vigilance ne doit pas se limiter aux violations de droit observés dans des contrées lointaines par des régimes régulièrement cités pour leurs manquements et leur brutalité. Certes, dans son rapport annuel, paru en avril dernier, Amnesty International a clairement mentionné que la situation sanitaire avait été l'occasion pour certains dirigeants d'instrumentaliser les restrictions en vue de consolider leur propre pouvoir. Cela doit nous inquiéter, nous faire réagir. Il n'est pas admissible que *« la pandémie devienne un prétexte pour renforcer une mainmise sur la société civile et pour réduire un peu plus la possibilité de s'exprimer, de critiquer, d'être dans la dissidence au cœur même de l'Europe »*, comme l'a exprimé avant moi, **Cécile Coudriou**, la présidente d'Amnesty.

Les grands Etats démocratiques se doivent d'être exemplaires. Accepter une surveillance généralisée en France ou aux Etats-Unis, quelle qu'en soit la raison alléguée, fragilise évidemment la situation des défenseurs des droits humains qui tentent de faire entendre des voix dissonantes dans des pays où la répression s'est instituée en norme. Le film réalisé par Ludovic Gaillard et **Sylvain Louvet**, prix Albert Londres 2020, qui sera projeté ce soir au Comoedia – *« Tous Surveillés, 7 milliards de suspects »* - ne peut, à ce titre, que nous interpeller.

Quant à la liberté d'expression et la liberté de la presse, elles supposent le respect d'un certain nombre de critères comme le secret des sources, l'assurance que les

journalistes ne soient pas inquiétés, qu'ils puissent aller et venir dans l'espace public sans demander d'autorisation préalable, qu'ils puissent mener des investigations et lancer des alertes quand c'est nécessaire ... l'absence de pressions aussi, l'existence de media indépendants donc, la pluralité des journaux et des plateformes d'information.

A l'heure où je vous parle, une commission d'enquête sénatoriale travaille sur la délicate question de la concentration des media dans les mains d'un nombre réduit de propriétaires et de groupes industriels. L'association **Acrimed** et le collectif « **Informer n'est pas un délit** » viennent d'être auditionnées. L'une est l'autre mettent en garde sur le risque d'une trop grande homogénéisation du paysage médiatique. Il est, en effet, fondamental que nous puissions garantir, non seulement des conditions de travail décentes aux journalistes, conditions qui sont à la base de la production d'information fiables, de qualité, correspondant à la déontologie du métier, mais aussi ... la pluralité des media, c'est-à-dire la diversité des points de vue.

Vous l'avez bien compris, je crois, Lyon est déterminée à faire sa part pour l'inclusion, pour qu'aucune voix ne soit muselée, pour que les défenseurs des droits ne soient ni abandonnés, ni isolés. C'est pourquoi nous sommes heureux de pouvoir soutenir, entre autre, même modestement et dans la limite de nos moyens, des associations comme Prison Insiders, l'AEDH, Reporters sans frontière, Forum Réfugié, ERIM – *qui présente actuellement une exposition dans la cour du CHRD* – Mais ne nous y trompons pas, c'est nous qui vous sommes redevables pour tout ce que vous accomplissez, défenseurs des droits humains, responsables, adhérents, bénévoles des ONG de la Plateformes des Droits Humains, journalistes, associations, collectifs que j'ai pu citer ou que je n'ai pas pu citer. Délégation aux Relations, à la Coopération et aux solidarités internationales, chère Sonia.

Un immense merci à toutes et à tous pour avoir été là et pour vos contributions qui ont permis la réussite de cette journée que nous entendons bien reconduire avec vous.

Je vous remercie.